

Résolution 508

pour la construction d'une troisième voie ferroviaire entre Genève et Lausanne

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la nécessité de construire une troisième voie ferroviaire afin de répondre au problème de saturation que connaît actuellement la ligne Genève-Lausanne ;
- la nécessité de désengorger l'autoroute reliant Genève à Lausanne et de maintenir un réseau de transport diversifié et le moins polluant possible ;
- la nécessité de répondre à l'explosion de la mobilité et à l'augmentation des déplacements de 40% d'ici à 2020 ;
- la nécessité de développer l'intégration, l'attractivité et la vitalité économique de la région lémanique grâce à des transports performants ;
- la résolution du Grand Conseil du canton de Vaud de soutenir la création d'une troisième voie de chemin de fer entre Genève et Lausanne ;

invite

- le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) et les CFF à réaliser au plus vite une 3^e voie entre Genève et Lausanne ;
- le Conseil d'Etat et les élus genevois à Berne à entreprendre toutes les démarches utiles auprès de la Confédération et des CFF ;
- les députés au Grand Conseil genevois et vaudois qui le souhaitent à former une délégation commune afin d'appuyer cette démarche auprès des autorités fédérales et des CFF et de veiller à ce qu'elle se concrétise.